

**Référendum : Oui aux trois questions !**

Les Verts ont, dans le passé, le plus souvent manifesté une hostilité au principe d'une police **municipale**. Ils estiment en effet que la responsabilité de la police criminelle, de la répression du banditisme, du vol et des agressions reste et doit rester du ressort de l'autorité de l'état.

Mais ils ont écouté les habitants qui, très souvent, ont demandé que le Maire prenne ses responsabilités notamment sur l'ensemble des décisions prises par la Municipalité. Ces décisions restent, il faut le reconnaître souvent sans effet puisque aucune autorité mandatée n'existe de fait pour verbaliser lorsque des contrevenants enfreignent les règlements. **Nous nous sommes même habitués à « interdire en laissant faire »**, à prononcer des arrêtés sans intervenir lorsqu'ils n'étaient pas respectés.

**L'idée qu'on peut enfreindre les règles sans risquer de conséquence s'est installée, entretenant l'impression que nous sommes dans une zone de non droit.**

**Nous estimons qu'il est impossible qu'on puisse continuer à se garer n'importe où en mettant en danger les piétons !**

**Nous voulons qu'on ne voit plus des immondices aux pieds des maisons et des immeubles.**

**Nous voulons que voitures et motos respectent les limites de vitesse.**

**Nous voulons que soit enlevées sans délai les épaves**

**Nous voulons qu'on respecte le besoin de calme.**

**Nous voulons qu'on respecte les règles élémentaires d'hygiène.**

**Nous voulons la sécurité sur l'espace public notamment aux abords des écoles.**

**Nous voulons enfin une ville qui respecte l'environnement**

Pour parvenir à ces objectifs, il est nécessaire de fédérer plusieurs approches :

- la **prévention** par la médiation, l'éducation et l'animation des quartiers.
- l'information et l'**explication** des règles de la vie sociale, une politique de communication plus dense et plus systématique sur ces questions
- la **sanction** des délits avérés

C'est pour cette raison que, dans un cadre global **éducation/médiation/sanction**, nous soutenons l'idée de mise en place d'une police municipale à Stains, conçue non comme un remède miracle mais comme un élément indispensable dans un système cohérent d'intervention. Certes cette police aura un coût. Mais on pourra économiser sur d'autres lignes budgétaires compte tenu des résultats attendus (par exemple moins de ramassage d'immondices et de mesures contre l'insalubrité, moins de dépenses de surveillance pendant les fêtes et manifestations,...)

L'un des aspects qui a le plus motivé notre décision est l'idée que **nous ne pouvons plus longtemps laisser penser que l'on peut faire ce que l'on veut dans une ville en méprisant la vie collective** et que l'intervention (avertir, mettre une amende) est un élément qui complète les démarches éducatives.

### ***Les objections entendues :***

La position de principe : « C'est du ressort de l'état ! ». C'est une position que nous pouvons entendre mais faut-il ne rien faire pour autant ? Non. Il faut ***prendre ses responsabilités*** et ***essayer sans attendre*** d'améliorer la vie des habitants. On pourrait dire la même chose des budgets pour les classes découvertes, la maison de la médiation, l'enseignement de la musique et du sport, la culture, etc... En revanche la Municipalité ayant pris ses responsabilités propres, la ville doit imposer avec les habitants, l'obligation pour l'état de mener ses propres missions.

« Les impôts sont déjà assez chers ! » Oui. Mais la bataille pour une justice fiscale entre les communes et pour obtenir de l'état des moyens ne cesse pas. Notre grand programme d'investissement sur la ville, mené depuis une décennie, témoigne de notre acharnement pour mobiliser les financements utiles à la ville. De plus nous avons entamé un travail de rationalisation des dépenses.

« Les policiers ne servent à rien puisqu'ils n'arrêteront pas les agressions et le grand banditisme. » Ce n'est pas vrai. ***Rétablir un minimum d'état de droit participe d'une démarche préventive globale.*** Elle aura aussi à terme un effet global sur la sécurité de la ville. Dans les familles comme dans les écoles, la sanction existe et joue un rôle. Elle ne vaut rien hors d'une dimension éducative. Mais elle existe ! La rue serait-elle un espace de friche, de zone sans règle ?

« Les policiers ne seront pas armés donc ils seront inefficaces ! » Est-ce l'arme qui fait l'autorité ? En est-on bien certain ? Là où les policiers sont le plus armés, ils n'ont pas les meilleurs résultats. Et ils ne seront toutefois pas sans défenses.

« Les policiers ne seront pas bien formés ». C'est un procès d'intention. La question de la qualification de ces personnels est primordiale. Sanctionner c'est comprendre, savoir expliquer et justifier, faire preuve de discernement et d'autorité sans violence, ni mépris. C'est un métier qui demande rigueur et contact humain.

« Ils vont contrôler les papiers ! » Pas question.. Le contrôle d'identité n'est pas du ressort des communes. De plus nous soutenons les travailleurs sans papiers. Nous ne chassons que les actes délictueux !

La sécurité ne doit pas être confondue avec les démarches autoritaires préconisées par la droite et l'extrême droite. Qu'elle soit sociale, économique, ou environnementale, la sécurité est un droit des gens. La police municipale ne règlera pas tout mais apportera un mieux, une présence aux côtés des habitants qui parfois, ils nous l'ont dit, se sentent abandonnés. Elle devra aider les citoyens et dissuader les contrevenants. Elle doit compléter les dispositifs éducatifs et préventifs qui restent les garants d'une action inscrite en profondeur. Il est enfin proposé d'évaluer le projet et de le faire évoluer en fonction des résultats et des remarques de chacun. La police municipale de Stains, au sein d'un grand pôle consacré à la tranquillité publique, est d'abord un projet, une démarche constructive, insérée dans un ensemble de dispositifs d'animation de la ville.

-